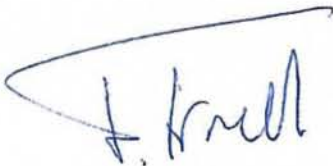


Interpellation

Suite à l'annonce par Mme Durgnat Lévi du report du reliquat de CHF 40'100 du préavis « Défi climat » au fonds EE/ER, je pose la question suivante à la Municipalité:

Sur quelle(s) base(s) légales(s) et/ou réglementaire(s) la Municipalité pense-t-elle avoir l'autorité pour réaffecter une ressource financière sans l'aval du Conseil Communal qui l'avait approuvée ?

Prangins, 29.2.2024

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Krull', enclosed within a large, thin, hand-drawn oval shape.

F. Krull